

Je soussigné André Augustin Papineau l'un des juges
 de Paix de sa Majesté Britannique, pour le District de Montréal
 Province du Canada, certifie
 par ces présentes que le septième
 jour de Décembre après midi de
 l'an mil huit cent quarante qua-
 tre, sont comparus devant
 moi les Sieurs Léonard Boivin,^{le}
 Laurent Poulin, Jean Bé et Denis,
 François Audorette, tous quatre
 marchands, Moïse Chalif et David
 Bertrand menuisiers, Antoine
 Bins, Antoine Hogg, Antoine Da-
 viel, cultivateur George Barnes
 fondeur, Louis Barron, Godfroi
 Renaud et Héte Richer Bourgoin,
 Joseph Roy bordonnier, et J. G.
 Morison Notaire Public tous
 quinze résidants au village
 de St Hyacinthe et tous signa-
 taires.

taires, d'une requête endatée de ce
jour à l'Honorabile Assemblée
Législative du Canada actuel
lement siégeant en Parlement
contre le Retour de Thomas Boutib
lis, Rouyer, comme représentant
du comté de St Hyacinthe, et
à laquelle le présent certificat
est annexé lesquels ont chacun
respectivement prêté devant moi
les divers serments de Majorité
et de qualification comme élec
teur, dans le comté de St. Hyacinthe
pour l'élection d'un représentant
pour le dit comté de St Hyacinthe
tel qu'ordonné par la loi et con
formément aux divers statuts
provinciaux, qui régissent, la
manière à suivre tant dans les
élections des membres du Parle
ment, que dans le cas d'une
élection contestée, en foi de quoi
j'ai signé les présentes à St
Hyacinthe les jours et au
sousdits pour servir et au
lois

valoir à toute fin quede
droit.

(Signe) A.B. Papineau

Certificat
A Hyacinthe
7 déc. 1844